



29 septembre 2023

Déclaration de la CSI et la CSA concernant le conflit entre la République Dominicaine et Haïti

La Confédération syndicale internationale (CSI), qui représente 191 millions de travailleurs dans 167 pays, et la Confédération Syndicale des Travailleuses et Travailleurs des Amériques (CSA), qui représente 55 millions de travailleuses et travailleurs affiliés à 53 organisations, expriment leur inquiétude et appellent à reprendre le dialogue face au conflit entre la République Dominicaine et Haïti.

La CSI et la CSA expriment leur profonde préoccupation face au conflit actuel entre la République dominicaine et Haïti, qui a déjà entraîné des répercussions importantes sur les communautés des deux côtés de la frontière. L'administration partagée de la rivière Massacre fait partie des accords historiques définis entre les deux nations, ratifiés par des instruments internationaux au profit des populations des deux pays.

Le 15 septembre, le gouvernement de la République Dominicaine a annoncé la fermeture de ses frontières terrestres, maritimes et aériennes avec Haïti en raison du différend lié à la construction d'un canal sur la rivière Massacre, qui traverse la frontière et est partagée par les deux nations. Cette nouvelle situation a contribué à un climat d'affrontement avec la population haïtienne en République Dominicaine, c'est pourquoi nous faisons appel aux parties à rechercher des solutions qui évitent ces affrontements, évitent les mauvais traitements et les violations des droits de l'homme et génèrent des solutions basées sur le respect, fondé sur les principes de la dignité humaine.

La fermeture continue de la frontière entre la République dominicaine et Haïti entraînera des conséquences considérables, affectant les travailleuses, travailleurs et leurs communautés des deux côtés, avec la possible perte de milliers d'emplois. Au moins 25 % de la nourriture consommée en Haïti est importée du pays voisin, en plus du matériel médical et des médicaments. Par conséquent, l'escalade de cette crise pourrait conduire à une instabilité économique et sociale et aggraver la grave crise humanitaire en Haïti.

Il est impératif que les deux nations reviennent à la table des négociations et reprennent le processus décrit dans une déclaration commune de mai 2021 et les actions décrites à l'article 3 de l'accord signé par les deux pays en 1929 qui stipule : «Les deux parties soumettront à l'arbitrage tous les différends de nature internationale qui naissent entre eux en raison de la revendication d'un droit formulé par l'un contre l'autre en vertu d'un traité ou pour toute autre raison, qui n'a pas pu être réglé par la voie diplomatique et qui est de nature juridique en raison de être susceptible de décision par l'application des principes du droit » pour rechercher une solution pacifique à ce différend.

Honorer ces engagements est une étape fondamentale en ce moment car c'est une condition nécessaire à la paix et à la tranquillité des deux côtés de la frontière. Répondre à ces préoccupations nécessite l'adoption de mesures respectueuses des droits de l'homme et des principes humanitaires. Nous exhortons les centrales syndicales des deux pays à construire des approches basées sur le respect des droits de l'homme et à unifier leurs forces dans la recherche de solutions qui n'affectent pas les personnes les plus vulnérables et les travailleurs des deux territoires.



CONFEDERACIÓN SINDICAL DE TRABAJADORES/AS DE LAS AMÉRICAS

CONFEDERACIÓN SINDICAL INTERNACIONAL



Enfin, nous réaffirmons notre attachement à la vision que nous avons partagée lors de la Conférence Internationale de solidarité avec Haïti, tenue à Ouanaminthe en janvier de cette année, où nous avons soutenu la reconstruction d'une nouvelle Haïti fondée sur l'État de droit et la justice sociale comme piliers fondamentaux sans recourir à des occupations militaires extérieures.

En ce sens, nous sommes très préoccupés par l'intention du Conseil de Sécurité de l'ONU d'approuver l'envoi d'une nouvelle mission internationale sans le soutien efficace des organisations sociales et d'autres acteurs de la société haïtienne, ce qui pourrait aggraver la crise interne.

La CSI et le CSA réitèrent leur soutien et leur solidarité indéfectibles envers le peuple haïtien et ses centres affiliés.

Rafael Freire
Secrétaire Général, CSA

Luc Triangle
Secrétaire Général par Intérim, CSI

Calle Buenos Aires, 404/406 – Montevideo, 11000 - Uruguay

Teléfono: + (598) 2 914 75 88 – sede@csa-csi.org - www.csa-csi.org